

Correction

« *Le travail rend-il libre ?* »

[Approche du sujet] (autre possibilité, plus historique)

Le XX^e siècle semble marqué par un paradoxe : d'un côté, il est le grand siècle de la généralisation et de la valorisation du travail, présenté comme un facteur de libération et, donc, de bonheur. La formule allemande *Arbeit macht frei*, déjà utilisée par le penseur Henrich Beta au 19^e siècle, a d'abord signifié le fait que tous les hommes pouvaient s'émanciper par leur travail : « *Ce n'est pas la foi qui rend heureux (...), mais c'est le travail qui rend heureux, car le travail rend libre.* » C'est ce sens de la formule qui explique, par exemple, son adoption par le gouvernement de la République de Weimar en 1928, pour vanter son programme de travaux publics visant à réduire le chômage. Mais de l'autre, le XX^e siècle a montré que le travail pouvait devenir un support de destruction absolue des libertés, de négation de toute liberté. A l'entrée du Goulag des îles Solovki, on pouvait lire : « *Par le travail, la liberté!* ». Et la formule *Arbeit macht frei* a été inscrite à l'entrée des camps d'Auschwitz ou de Dachau...

Ce paradoxe doit nous amener à nous interroger : le travail est-il réellement un facteur de liberté pour l'homme, ou est-il au contraire un dispositif de domination et d'oppression ?

[Problématisation]

[Réponse initiale justifiée] Il semble que le travail soit pour l'homme un facteur de libération, car c'est seulement lorsqu'un homme, par son propre travail, peut subvenir par lui-même à ses besoins qu'il peut devenir indépendant, et donc agit de façon autonome. Inversement, celui qui, ne pouvant travailler, dépend d'autrui pour sa subsistance, ne pas être pleinement autonome.

[Contre-réponse justifiée] Mais d'un autre côté, le travail semble constituer une menace pour la liberté des hommes, car c'est justement par le travail que peut s'établir l'exploitation de l'homme, sa réduction au statut d'esclave, voire sa destruction ou sa déshumanisation dans les camps du XX^e siècle. Il n'y a ni exploitation, ni esclavage sans travail.

[Formulation du problème] Le travail semble donc être à la fois un facteur de libération et un vecteur de domination ; le problème que nous devons résoudre est donc de savoir à *quelles conditions* le travail peut jouer son rôle émancipateur, libérateur, sans *détruire* cette liberté qu'il rend possible.

[Annonce du plan]

Pour résoudre ce problème, nous commencerons par montrer en quoi le travail constitue bien, pour l'homme, une condition de la liberté, en tant que source d'indépendance, d'autonomie et de maîtrise de soi. Nous montrerons ensuite ce qui, dans le travail, peut conduire à une destruction des libertés humaines, le travail devenant alors source de domination et d'assujettissement. Nous terminerons en interrogeant les conditions qu'il faut imposer au travail, les règles qu'il doit respecter, pour qu'il participe à l'émancipation des hommes sans aboutir à des rapports de soumission ; nous nous focaliserons notamment sur les conditions juridiques que le *droit* peut et doit imposer au travail dans un cadre républicain, garant des libertés.